

Adolphe JOURDAN (1846-1916), Alger imprimeur-libraire-éditeur

Épisodes précédents :

Hippolyte Bastide et M. Brachet créent en 1833 une librairie et un cabinet de lecture, à Alger, rue des Trois-Couleurs.

Transfert dans une maison mauresque de la rue Bab-el-Oued, puis aux abords de la place du Gouvernement.

Bastide seul chef de l'établissement, qui s'accroît d'un atelier de typographie.

17 décembre 1871 : décès d'Hippolyte Bastide.

Adolphe Dominique Jourdan, son neveu, successeur.

Adolphe Dominique Jourdan, imprimeur-libraire-éditeur à Alger

Né à Alger, le 4 août 1846.

Fils de Jean-Pierre Jourdan, 43 ans, boulanger rue Bab-el-oued, et de Henriette Émilie Bastide, sœur du libraire Hippolyte Bastide

Marié à Marie Dermineur, pianiste.

Administrateur (21 juin 1885), puis vice-président (26 fév. 1890) du mont-de-piété d'Alger.

Administrateur de la Caisse d'épargne (20 octobre 1887).

Censeur (15 mai 1892), puis administrateur (1^{er} avril 1903) de la Banque de l'Algérie.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Banque_de_l_Algerie.pdf

Administrateur de la Société domaniale algérienne (déc. 1899).

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Domaniale_algerienne-1900-1911.pdf

Juge (31 déc. 1878), puis président (1^{er} janvier 1902-31 déc. 1910) du tribunal de commerce d'Alger

Membre de la délégation municipale d'Alger (avril 1904).

Membre de la chambre de commerce d'Alger (1911).

Membre du conseil d'administration de l'École supérieure de commerce

Trésorier des cours commerciaux.

Officier d'académie (14 juillet 1883).

Officier de l'instruction publique (12 juillet 1888).

Commandeur du Nicham Iftikar (15 nov. 1886).

Chevalier (10 oct. 1894), puis, à l'occasion de l'Exposition de Hanoï, officier de la Légion d'honneur du 20 mai 1903.

Décédé à Alger, le 15 août 1916.

L'Histoire de Blida
(*La Dépêche algérienne*, 13 novembre 1885)

Nous apprenons avec grand plaisir que le colonel Trumelet a enfin terminé son histoire de Blida, à laquelle il travaille depuis plusieurs années. Nous avons déjà eu l'occasion d'en lire quelques fragments, ce qui nous permet de dire que le succès de cet ouvrage laissera loin derrière lui le succès déjà si grand pourtant obtenu jadis par son histoire de Bouffarick.

Le volume, un gros volume, est sous presse à Alger, et nous n'avons presque pas besoin de dire que l'édition en sera bonne, c'est M. Adolphe Jourdan qui en est l'éditeur.

Une manifestation sympathique.
(*La Dépêche algérienne*, 6 août 1886)

Avant-hier matin, les quelque soixante-dix ouvriers de l'imprimerie Jourdan sont venus, en corps, offrir des bouquets et des souhaits de prospérité à M. Adolphe Jourdan, à l'occasion du 53^e anniversaire de la création de son imprimerie.

C'est, en effet, le 3 août 1833 que M. Bastide créa cette imprimerie qui a prospéré d'année en année jusqu'à ce jour, où elle est placée au premier rang parmi toutes celles de l'Algérie.

M. Adolphe Jourdan, l'intelligent directeur de cet établissement dont il a pris la direction en 1870, après la mort de M. Bastide, son oncle, a su apporter à l'exploitation de son industrie tous les perfectionnements les plus récents, et nous avons vu sortir de sa librairie des ouvrages d'un fini parfait.

M. Jourdan est aujourd'hui l'éditeur attiré de tous les livres en langue arabe publiés par nos auteurs algériens ; les cartes de l'Algérie gravées dans ses ateliers sont d'une netteté et d'une précision très appréciées.

Aussi avons-nous applaudi à cette manifestation sympathique, à cet hommage rendu spontanément par de braves ouvriers avec lesquels leur patron a toujours et en toute circonstance eu les meilleurs rapports.

À propos de cette manifestation, nous croyons devoir signaler à l'administration un Arabe qui est employé dans l'imprimerie de M. Jourdan depuis *trente-deux* ans.

Voilà un vieux serviteur auquel revient de droit la médaille du mérite industriel nouvellement créé.

BIBLIOGRAPHIE
Blida, par le colonel Trumelet ¹
(*La Dépêche algérienne*, 21 avril 1887)

On n'a guère eu le temps de lire tout ce temps-ci ; et comme le livre du colonel Trumelet mérite une attention soutenue, comme il est un « livre de chevet », nous avons tenu à le savourer jusqu'au bout avant d'en rendre compte à nos lecteurs.

¹ Édité chez Adolphe Jourdan, à Alger.

C'est fait ; et nous ne craignons pas de nous avancer en prédisant le plus vif succès à la nouvelle œuvre du sympathique colonel. Elle est digne de ses devancières. C'est le meilleur éloge que nous puissions faire des deux volumes sur Blida.

Elle est écrite dans ce style simple, facile, bon enfant qui est la marque distinctive du talent du colonel Trumelet. Elle est savante, sans pédanterie, et attachante toujours, malgré les scènes de la vie militaire qui s'y répètent forcément. De plus, c'est une œuvre vécue et sincère. Elle n'est pas laudative, comme la plupart des œuvres où l'on coudoie des hommes encore debout. Le colonel y dit nettement sa pensée sur les hommes et les choses, sans aigreur, sans amertume, mais aussi sans faiblesse. On y sent la plume

D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

Cette netteté nous plaît. Elle est le charme du livre. Dans le fracas des ambitions et des compétitions quotidiennes, nous nous habituons un peu trop à grossir les événements ou à grandir démesurément les individus.

Ce brave M. Perrichon, dont s'est fort amusé Labiche, écrit, enchanté de sa pensée philosophique, sur l'album des voyageurs, en Suisse, cette parole qui nous a tous fait rire.

« Que l'homme est petit quand on le contemple du haut de la mer de Glace. »

Eh bien ! mais Perrichon n'a pas tout à fait tort, pas plus que La Palisse ou Joseph Prud'homme dans leurs axiomes ordinaires : toutes les glorioles humaines s'amointrissent vite dès qu'on les étudie de haut en bas, et les plus célèbres diminuent si on les compare à quelques rares et puissants esprits.

Avec la facilité que nous mettons tous à donner à tort et à travers, de l'éminent, et de l'admirable à nos contemporains — qui trouvent d'ailleurs très souvent l'épithète un peu tiède — il serait utile de mesurer à quels hommes et à quels travaux il conviendrait de décerner de tels qualificatifs. Les exagérations des réclames courantes s'en trouveraient je crois, au peu diminuées.

M. le colonel Trumelet nous donne l'exemple de cette modération ; il faut lui en savoir gré. C'est de même très joliment qu'il manie la critique. Lisez ces quelques lignes ; elles vous donneront la manière de faire de l'habile écrivain.

Il parle des oliviers du Bois-Sacré.

« Quelques-uns n'ont plus que la peau et les os, et ne paraissent se soutenir que par un prodige d'équilibre ; ils portent, pour la plupart, les nodosités, les gibbosités, les verrues, ces difformités de toutes les vieillesse, et les traces ineffaçables de la guerre : les uns montrent orgueilleusement leurs membres amputés, les autres leurs troncs troués par les balles, déchiquetés par la hache de nos soldats, ou brûlés pour les besoins du bivouac. Barbares que nous sommes ! Incendier, détruire en moins d'une heure des arbres qui ont mis des siècles pour pousser ! L'antiquité païenne, qui appréciait la valeur de l'ombre et de la verdure, avait placé les arbres sous la protection de la religion en établissant, comme article de foi, que la destinée des Hamadryades dépendait de certains de ces arbres avec lesquels elles naissaient et mourraient, que ces nymphes des bois avaient de la reconnaissance pour ceux qui les garantissaient de la mort, et qu'au contraire, ceux qui la leur donnaient en coupant, malgré leurs prières, les arbres qu'elles habitaient, recevaient sûrement la peine de leur crime.

» En Afrique, nous aurions eu bien souvent besoin de croire à quelque chose de semblable ; car nous avons beaucoup coupé, beaucoup brûlé inutilement, et, dans le pays du soleil, il est incontestable qu'un arbre est infiniment plus utile qu'un homme. »

Blida sera lu, non seulement par tous les Blidéens, mais par tous les Algériens qui s'intéressent à leur pays. Il y a là des pages d'histoire que chacun doit se graver dans la mémoire.

On nous annonce comme devant paraître dans quelques jours un nouveau volume du colonel Trumelet sur Boufarik. Nous attendons cette nouvelle publication avec impatience.

Faust.

Le livre de Ben Sedira
(*La Dépêche algérienne*, 10 juin 1887)

Je me disposais à rendre compte du livre de M. Ben Sedira : *Une mission en Kabylie*, que je venais de lire avec le plus grand intérêt, quand le *Petit Fanal* m'est tombé sous la main et j'y ai lu l'article suivant qui dit tout ce que je me proposais de dire :

« L'ouvrage de M. Ben Sedira. — La librairie Adolphe Jourdan, éditeur à Alger, vient de mettre en vente un petit volume in-12, intitulé : « Une mission en Kabylie sur les dialectes berbères et l'assimilation des indigènes. »

Ce livre, écrit par M. Belkassem ben Sedira, ancien élève de l'École normale de Versailles, assesseur à la Cour d'appel et professeur à l'École des lettres de notre ville, est appelé à avoir un grand écho, car il résume le mode de la question capitale, « l'assimilation de l'indigène », question qui passionne en ce moment tous les esprits colonisateurs.

Le choix fait par M. le gouverneur général de la personne de notre savant et sympathique professeur M. Belkassem ben Sedira pour une telle mission, ne pouvait être meilleur, car dans son ouvrage, il rend compte même des moindres petits détails qui sont agrémentés de fonds charmants qui en rendent la lecture instructive et amusante et captive l'esprit du lecteur, en l'initiant aux dialectes berbères ainsi qu'aux mœurs de ce peuple.

Ces kabyles qui, d'après leur nom (devanciers), seront les premiers appelés à jouir du bien-être de la philanthropie, se prêtent admirablement à la cause, et la méthode que préconise l'auteur dans son ouvrage est bien celle qui devra être adoptée par nos gouvernants ; simple, tout en captivant l'intelligence de ce peuple, elle fait vibrer son cœur et nous sommes convaincus que par de tels procédés, les Arabes nous suivront dans la voie du progrès.

L'ouvrage de Belkassem ben Sedira devrait être lu par tous les vrais amis de notre belle Algérie.

Souhaitons lui beaucoup de lecteurs, c'est nous souhaiter beaucoup d'amis. »

BIBLIOGRAPHIE
(*La Dépêche algérienne*, 24 mai 1888)

La librairie Adolphe Jourdan, d'Alger, vient de faire paraître la troisième édition de l'ouvrage de M. le colonel Villot, « Mœurs, coutumes et institutions des indigènes de l'Algérie. »

Cet ouvrage paru en 1871, à Constantine, chez Arnolet, libraire-éditeur, est très connu en Algérie. Couronné d'un plein succès dès son apparition, il fut particulièrement loué, par la presse de Paris, la Société de Géographie et les revues bibliographiques.

Écrit d'un style sobre et nerveux, cet ouvrage prend l'indigène à sa naissance et le conduit jusqu'au tombeau ; c'est la première partie ou l'exposé du statut personnel.

La deuxième partie nous initie aux lois de famille et aux lois politiques.

Dans la troisième partie, l'auteur expose avec une netteté rare et des développements étendus, l'agriculture, l'industrie, le commerce et le système des impôts.

La quatrième et dernière partie traite des grandes questions religieuses, de la législation arabe et des grands problèmes que soulève la conquête d'un peuple musulman par un peuple chrétien.

Tous ceux qui veulent avoir une idée exacte des mœurs des indigènes sont tenus de connaître le livre du colonel Villot.

Cet ouvrage, consacré par dix-huit années d'un succès constant, fait autorité.

L'édition que la maison Jourdan présente aujourd'hui au public a été considérablement augmentée par l'auteur et elle offre ce qui manquait aux précédentes éditions : un texte typographique établi avec le plus grand soin.

Librairie ADOLPHE JOURDAN, Alger
(*La Dépêche algérienne*, 5 et 11 novembre 1891)

VIENT DE PARAÎTRE
LES SAUTERELLES
INVASION DE 1891
DÉFENSE RATIONNELLE & PRATIQUE
Par M. E. BORDE, maire de Larba
1 vol. in-8° de 120 pages, 2 fr. 50

BIBLIOGRAPHIE
(*La Dépêche algérienne*, 22 février 1892)

La librairie A. Jourdan, d'Alger, a récemment publié un traité de contentieux en matière de contributions indirectes, par M. Edmond Guérin, sous directeur des Contributions diverses à Sétif.

Cet ouvrage, consciencieux et savant, paraît au moment où des droits complémentaires vont frapper les alcools introduits ou fabriqués en Algérie.

Aussi, ne saurions-nous trop en recommander la lecture aux personnes intéressées.

Hâtons-nous de dire qu'elles n'auront pas, en ouvrant ce livre, à surmonter une aridité rebutante et une aspérité que nul effort ne peut vaincre.

M. Guérin, titulaire de la prime d'arabe, licencié en droit, officier d'Académie et du Nicham Iftikar, est un fonctionnaire distingué, qui, en usant d'une méthode claire et logique, sait intéresser son lecteur.

ÉCHOS ALGÉRIENS
(*La Dépêche algérienne*, 3 octobre 1895)

Nous apprenons à l'instant que M. Adolphe Jourdan, imprimeur-libraire à Alger, vient d'obtenir un grand prix à l'exposition internationale de Bordeaux, pour les travaux de sa maison.

C'est un nouveau succès que nous sommes heureux d'enregistrer et pour lequel nous lui adressons toutes nos félicitations.

ÉCHOS ALGÉRIENS
(*La Dépêche algérienne*, 16 septembre 1896)

M Adolphe Jourdan, libraire-éditeur à Alger, a obtenu, à l'exposition de Rouen, un grand prix.

Nous félicitons d'autant plus vivement M. Jourdan de ce nouveau succès, que, son nom ne figurant pas sur la liste des récompenses déjà publiée, on était en droit de s'étonner qu'une des meilleures maisons algériennes n'eût pas été primée à Rouen, alors qu'elle l'avait été tant de fois à d'autres expositions.

Nous adressons donc à M. Jourdan nos compliments bien sincères.

BIBLIOGRAPHIE
(*La Dépêche algérienne*, 11 octobre 1897)

Manuel français-arabe ou recueil d'actes administratifs, judiciaires et sous-seing privé, traduits en arabe.

Sous ce titre, M. E Laune, ancien adjoint au bureau arabe départemental d'Oran, ancien interprète judiciaire, l'un de nos plus habiles et plus distingués traducteurs algériens, fait paraître, en ce moment, à la librairie A. Jourdan, un ouvrage dont l'utilité s'imposait depuis longtemps.

C'est un volume n'ayant jusqu'à ce jour, aucun similaire, et qui se compose de plus de 400 pages contenant, au nombre de 200, des actes et. contrats de toutes sortes, des documents administratifs de tous genres, etc., etc. Le tout traduit de la langue française en la langue arabe.

On constate que l'auteur livre au public le fruit de recherches longues, patientes et intelligentes, les résultats d'un travail d'esprit dont la fatigue égale l'avidité du sujet traité.

Les gens instruits savent tous qu'en matière de traduction, le thème, c'est-à-dire l'exacte reproduction, en langue étrangère, d'un texte de la langue maternelle, est bien plus difficile à faire que la version, c'est-à-dire la reproduction, en langue maternelle, d'un texte de langue étrangère. Et cependant, pour le grec comme pour le latin, il existe nombre de bons lexiques grec-français, français-grec, latin-français, français-latin qui sont les puissants auxiliaires des traducteurs.

En arabe il n'en est point ainsi. Sauf le dictionnaire de M. Caussin de Perceval qui ne contient, d'ailleurs, aucun terme technique juridique ou de droit dont un interprète judiciaire puisse se servir avec avantage, tous les dictionnaires que nous possédons sont établis dans l'ordre arabe-français. Pas un ne l'est dans l'ordre français-arabe. Il en résulte que le traducteur n'a pour auxiliaires que des agents de la version qui est la partie la plus facile à reproduire, alors qu'il est privé d'auxiliaires utiles pour l'établissement du thème qui est la partie la plus pénible à reproduire.

Je dis qu'il est privé de dictionnaires français-arabe parce que les petits dictionnaires de ce genre, tels que ceux de MM. Paulmier, Cherbonneau et autres, tout en ayant une grande valeur, ont été publiés en vue des relations journalières en usage, non en vue de traductions se rapportant aux actes judiciaires et autres sujets d'un ordre supérieur.

Le savant M. Laune vient de combler cette lacune. Il l'a fait avec un succès que l'on peut taxer d'être en dehors de l'ordinaire. Il a su heureusement éviter les constructions louches et les gallicismes dans lesquels tombent certains arabisants et qui sont très graves en arabe parce qu'ils dénaturent complètement le sens des idées à transmettre.

En ce qui a spécialement trait aux actes judiciaires, le Dictionnaire de mon ex-collègue, Marcelin Beaussier, et les livres publiés par de savants professeurs d'arabe, fourmillent d'excellentes formules qui facilitent grandement à MM. les traducteurs les rédactions de leurs versions. Mais toutes ces formules sont classées par ordre alphabétique arabe. Or, pour faire un bon thème, et pour l'établir rapidement, il faut, comme je l'ai dit, chercher ces formules dans un ouvrage où elles soient classées par ordre alphabétique français.

M. E. Laune vient donc de rendre aux arabisants un service signalé dont ils doivent lui être reconnaissants.

Il lui appartient, maintenant, de continuer sans relâche la grande œuvre à laquelle il s'est dévoué et dont son manuel français-arabe deviendra, pour ainsi dire, la préface. Il faut qu'il donne le jour au fameux dictionnaire des termes de droit annoncé si présomptueusement par l'ex-premier président de la cour d'appel d'Alger, M. Zeys, lequel ne sait ni parler ni écrire l'arabe.

Nul mieux que lui, M. E. Laune, n'est à la hauteur de cette immense tâche, nul n'y est mieux préparé.

Je manquerais à mon devoir de bibliographe si j'omettais d'adresser mes compliments bien sincères à M. Adolphe Jourdan, pour la façon habile avec laquelle il a autographié, en arabe et en français, le manuscrit de M. Laune. C'était une œuvre hérissée de difficultés ; elle a été menée à bonne fin avec un art parfait.

F. Gurgeot,
interprète principal de l'armée d'Afrique en retraite,
officier de la Légion d'honneur.

(La Dépêche algérienne, 20 novembre 1897)

Dans un des derniers numéros du « Journal de la Librairie » figure la haute récompense obtenue par M. Adolphe Jourdan à l'Exposition de Bruxelles XIV^e Section (Commerce et Colonies). C'est un diplôme d'honneur qui a été décerné au libraire algérois bien connu.

AU JOUR LE JOUR

Un Ami d'Alger
(La Dépêche algérienne, 9 juin 1898)

Charles Desprez... écrit alors un volume qui est à la fois un guide précieux et la synthèse de ses enthousiasmes, « l'Hiver à Alger », édité d'abord chez Adolphe Jourdan, réédité récemment chez A. Challamel. Il fut, en quelque sorte, l'initiateur de tous ceux qui tentèrent d'attirer chez nous, par les écrits et la propagande, nos compatriotes de France et les étrangers.

.....

AVIS DE DÉCÈS
(La Dépêche algérienne, 11 septembre 1899)

Monsieur et madame Maurice Fauga, et leurs enfants, d'Oran ; monsieur et madame Louis Fauga, et leurs enfants, d'Oran ; monsieur et madame Sauveur Longobardi, née Fauga, et leurs enfants ; les familles Longobardi et D'Exposito, d'Alger ; Delpesch, Ducos, Boutiller, Fauga, Darbas, Salafa, Bardou, Vidal, Garaud, monsieur Adolphe Jourdan, imprimeur-libraire-éditeur et son personnel.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Jules FAUGA,
employé à la Librairie A. Jourdan,

leur frère, beau-frère, cousin, oncle allié et ami, décédé le 9 septembre 1899, dans sa 48^e année, muni des sacrements de l'Église.

Et prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 10 septembre 1899, à 4 heures de l'après-midi.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Mogador, n° 47.

Les personnes qui par oubli n'auront pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

AVIS DE DÉCÈS

(*La Dépêche algérienne*, 11 septembre 1899)

Le conseil d'administration de la Banque mutuelle a la douleur de faire part aux actionnaires de la société de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

monsieur Jules FAUGA,
administrateur de la Banque mutuelle*.

On se réunira aujourd'hui dimanche, 10 septembre 1899, au domicile mortuaire, rue Mogador, n° 47, à quatre heures de l'après-midi.

BIBLIOGRAPHIE

(*La Dépêche algérienne*, 3 novembre 1899)

La Nationalité française chez les musulmans de l'Algérie, par M. Albert Hugues, avocat, docteur en droit, membre de la Réunion d'études algériennes. — Paris, Chevalier Marescq et Cie, 20, rue Soufflot, i vol. in-8° de 230 pages. — Alger, Adolphe Jourdan, libraire-éditeur, 4, place du Gouvernement.

L'ouvrage que publie M. Albert Hugues comble une importante lacune dans le corps de doctrine de la législation algérienne. M. Hugues s'est, en effet, donné la tâche d'étudier les difficultés innombrables que soulève la condition incertaine des musulmans de l'Algérie, et il est le premier qui se soit lancé dans cette voie.

L'ouvrage de M. Hugues n'est pas seulement une contribution à l'étude du droit *algérien* et *colonial* ; il peut être considéré comme intéressant aussi le droit international public et privé. De nombreuses pages sont, en effet, consacrées à la détermination des effets de l'annexion de l'Algérie en ce qui concerne le changement de nationalité des habitants.

En outre, l'auteur s'efforce de résoudre les difficultés que fait naître la naturalisation de l'indigène dans ses rapports avec sa famille, difficultés qui résultent de l'existence, d'un grave conflit entre les lois personnelles française et musulmane.

Enfin, un important chapitre de l'ouvrage traite de la naturalisation par bienfait de la loi des musulmans étrangers (sujets marocains, turcs, tunisiens, persans), et de la non-application de la loi française du 26 juin 1889 à leur égard.

On voit par là l'importance des questions étudiées par M. Albert Hugues et les services considérables que son ouvrage pourra rendre au droit algérien. Pour le magistrat et le jurisconsulte notamment, le livre de M. Albert Hugues sera souvent d'un utile secours, car la jurisprudence est minutieusement étudiée et les décisions de justice puisées aux meilleures sources.

ÉCHOS

(*La Dépêche algérienne*, 25 décembre 1899)

Bel Kassem ben Sedira, le distingué professeur de l'Ecole des Lettres, vient de faire éditer, par la librairie Adolphe Jourdan une grammaire très complète d'arabe régulier. Ce nouvel ouvrage, d'un grand secours pour la connaissance de la langue arabe, vient s'ajouter à la liste déjà longue des livres dont M. Ben Sedira est l'auteur.

RÉCOMPENSES
ET
DISTINCTIONS HONORIFIQUES
DÉCERNÉES À LA MAISON
ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR TYPOGRAPHE ET LITHOGRAPHE
LIBRAIRE-ÉDITEUR

ALGER

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR (4 avril 1894)
DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE COLONIALE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (12 juillet 1888)
COMMANDEUR DU NICHAM-IFTIKAR (15 novembre 1886)
JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE (1878 à 1901)
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE
CENSEUR DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE (depuis 1892)
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MONT-DE-PIÉTÉ
ADMINISTRATEUR A LA CAISSE D'ÉPARGNE (depuis 1887)
ADMINISTRATEUR DE LA SOCIÉTÉ DOMANIALE ALGÉRIENNE (1900)
ETC., ETC.

1873, Vienne — Diplôme de mérite — Vienne, 1873
1880, Oran — Diplôme d'honneur — Oran, 1880
1881, Alger — Grande médaille d'or — Alger, 1881
1882, Nice — Médaille d'or — Nice, 1882
1883, Amsterdam — Médaille d'or — Amsterdam, 1883
1883, Bel-Abbès — Hors concours — Bel-Abbès, 1883
1885, Anvers — Deux médailles d'or — Anvers, 1885
1886, Le Havre — Médaille d'or — Le Havre, 1886
1886, Liverpool — Médaille d'or — Liverpool, 1886
1888, Tunis — Hors concours — Tunis, 1888
1889, Paris — Médaille d'or — Paris, 1889
1894, Chicago —  — Chicago, 1894
1895, Bordeaux — Grand Prix — Bordeaux, 1895
1896, Rouen — Grand Prix — Rouen, 1896
1897, Bruxelles — Grand Prix — Bruxelles, 1897
1900, Paris — GRAND PRIX — Paris, 1900

*Extrait du Rapport officiel de l'Exposition de Chicago
pour le Groupe 150 :*

« La Maison **Jourdan** d'Alger a fait une très belle exposition de ses travaux. On lui avait accordé, du reste, au milieu de l'exposition algérienne, la large place que méritent son importance et les services qu'elle a rendus à l'Algérie. Nous avons retrouvé là toutes ses cartes, ses travaux, bibliographiques, la collection de la *Revue de législation algérienne* depuis la conquête, la collection de la *Revue africaine* depuis 1856, toutes les publications de classiques, texte arabe et tamacheq, grammaires, dictionnaires, dialogues, recueils d'actes et jugements, etc... les cartes de l'Algérie et plans d'Alger gravées et tirées dans ses ateliers. »

x *membre du Conseil d'Administration
de l'École Supérieure de Commerce*
x *Président de Cours Commerciaux*

RÉCOMPENSES
ET
DISTINCTIONS HONORIFIQUES
DÉCERNÉES À LA MAISON
ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR TYPOGRAPHE ET LITHOGRAPHE
LIBRAIRE-ÉDITEUR
ALGER

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR (4 avril 1894)
DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE COLONIALE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (12 juillet 1888)
COMMANDEUR DU NICHAM-IFTIKAR (15 novembre 1886)
AU TRIBUNAL DE COMMERCE (1878 à 1901)
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE
CENSEUR DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE (depuis 1887),
ADMINISTRATEUR DE LA SOCIÉTÉ DOMANIALE ALGÉRIENNE (1900)
ETC., ETC.

1873, Vienne — Diplôme de mérite — Vienne, 1873
1880, Oran — Diplôme d'honneur — Oran, 1880
1881, Alger Grande médaille d'or — Alger, 1881
1882, Nice — Médaille d'or — Nice, 1882
1853, Amsterdam — Médaille d'or — Amsterdam, 1883
1883, Bel-Abbès — Hors concours — Bel-Abbès, 1883
1885, Anvers — Deux médailles d'or -- Anvers, 1885
1836, Le Havre — Médaille d'or — Le Havre, 1886
1886, Liverpool — Médaille d'or — Liverpool, 1886
1888, Tunis — Hors concours — Tunis, 1888
1889, Paris — Médaille d'or — Paris, 1889
1894, Chicago — Chicago, 1894
1895, Bordeaux — Grand Prix — Bordeaux, 1895
1896, Rouen — Grand Prix — Rouen, 1896
1897, Bruxelles — Grand Prix — Bruxelles, 1897
1900, Paris — GRAND PRIX — Paris, 1900

Extrait du Rapport officiel de l'Exposition de Chicago pour le Groupe 150 :

« La Maison Jourdan, d'Alger, a fait une très belle exposition de ses travaux. On lui avait accordé, du reste, au milieu de l'exposition algérienne, la large place que méritent son importance et les services qu'elle a rendus à l'Algérie. Nous avons retrouvé là toutes ses cartes, ses travaux, bibliographiques, la collection de la *Revue de législation algérienne* depuis la conquête, la collection de la *Revue africaine* depuis 1856, toutes les publications de classiques, à texte arabe et tamacheq, grammaires, dictionnaires, dialogues, recueils d'actes et jugements, etc., les cartes de l'Algérie et plans d'Alger gravées et tirées dans ses ateliers. »

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE PAR SES MONUMENTS
Ouvrage de luxe, gr. format, in-4°, de 70 pages
sur beau papier orné de 100 gravures
Edité par la librairie d'art Ludovic Baschet, à Paris
Sous les auspices du gouvernement général de l'Algérie
(*La Dépêche algérienne*, 31 juillet 1900)

Cette publication, d'une très belle exécution typographique et dont quelques-unes des illustrations sont admirables de netteté et de relief, peut être signalée comme une œuvre, bien conçue et habilement exécutée, de vulgarisation des connaissances relatives à l'Algérie. C'est le premier ouvrage qui traite l'histoire de l'Algérie, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, sous une forme également instructive et attrayante, et qui parle aussi bien à l'esprit qu'aux yeux.

Après une description géographique et orographique du pays, le lecteur est mené, d'étape en étape, à travers l'Algérie romaine, l'Algérie arabe et berbère, l'Algérie turque ; puis passe à la conquête de 1830 et à la récente occupation du Touat, dont les événements viennent de développer l'influence française dans l'Afrique du Nord.

Un aperçu rapide sur la culture, les céréales, les primeurs et la colonisation complète heureusement ce travail qui est dû à la collaboration d'auteurs sympathiques et bien connus du public algérien : MM. Gagnat, membre de l'Institut ; Ballu, architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie ; Basset, directeur de l'Ecole des Lettres d'Alger ; Delphin, directeur de la Médersa ; Cat, Professeur à l'Ecole des Lettres d'Alger, directeur de l'Algérie nouvelle, etc., etc.

EN VENTE ;

Paris. — Librairie d'Art Ludovic Baschet, 12, rue de l'Abbaye, 12.

Alger. — Librairie Adolphe Jourdan, 4, place du Gouvernement, 4.

Prix : 4 francs. — Affranchissement, 0 fr. 45.

ÉCHOS.

(*La Dépêche algérienne*, 15 août 1901)

Hamel, interprète militaire de 1^{re} classe, vient de faire paraître, chez M. Adolphe Jourdan, le récit de son séjour dans l'empire chérifien.

Illustré de vues photographiques, cet opuscule contient, sur nos voisins de l'Ouest, de nombreux et intéressants renseignements qui seront d'une grande utilité pour tous ceux qui s'intéressent aux choses du maghzen.

(*La Dépêche algérienne*, 8 septembre 1902)

La librairie Adolphe Jourdan vient de publier un indicateur des chemins de fer et de la navigation pour l'année 1903.

Cette brochure, très documentée, contient tous les renseignements utiles, tant aux étrangers et hiverneurs qu'à ceux de nos concitoyens appelés à se déplacer.

L'Orfèvrerie algérienne et tunisienne
(*La Dépêche algérienne*, 11 février 1903)

Chez l'éditeur Adolphe Jourdan, à Alger, M. Paul Eudel, critique d'art très apprécié par ses publications sur l'art et la curiosité, vient de faire paraître l'*Orfèvrerie algérienne et tunisienne*, un important ouvrage de 544 pages imprimées avec luxe, ornées de nombreuses illustrations dans le texte et hors texte, avec des types de femmes indigènes, des vues et des plans du vieil Alger et la reproduction, au trait ou en couleur, de bijoux algériens, tunisiens, marocains, soudanais et tripolitains.

Mieux que personne, par ses connaissances techniques, M. Paul Eudel pouvait écrire, avec autorité, ce livre rempli de détails ignorés. Il a fallu à l'auteur plusieurs années de recherches et des voyages multipliés dans l'Afrique septentrionale pour recueillir les documents qu'il révèle. Très curieux sont les chapitres où il traite des parures portées dans les douars, des traditions en usage chez les grands chefs, des mœurs qui se rattachent aux bijoux, des procédés de travail et des centres de fabrication des orfèvres arabes.

Ce nouveau volume, d'un intérêt puissant et d'une profonde érudition, a le rare mérite d'être tout à la fois instructif et utile. Il apprendra aux voyageurs à se défier des produits pseudo arabes ; il initiera les orfèvres à des modèles peu connus, d'une forme harmonieuse et originale, et, enfin, il devra provoquer la renaissance d'un art industriel qui se perd et qui s'altère, après avoir fait vivre des milliers d'indigènes.

Un volume illustré, de nombreux dessins et de planches en couleurs : prix, 25 francs ; par poste, 27 francs. — Colis postal : 0 fr. 75 en plus pour l'Algérie ; 1 fr. 25 pour la France.

« L'Auxiliaire de l'arabisant »
(*La Dépêche algérienne*, 28 mars 1903)

Au cours des polémiques engagées dans ces derniers temps à propos de l'enseignement de l'arabe, « il faut, disaient les personnes les plus avisées et les plus compétentes, enseigner l'arabe, non pas au point de vue purement spéculatif, mais en vue de mettre les jeunes gens des colonies à même de tenir une conversation avec les indigènes d'une part, et de lire un texte usuel simple (lettre, récit, article d'un journal), d'autre part. »

Voilà, nous semble-t-il, le double but à atteindre par la majorité des écoliers. Pour réaliser la première partie, plusieurs ouvrages excellent ont été publiés en *arabe parlé*.

Il n'en a pas été de même pour la seconde. On a, il est vrai, fait des manuels épistolaires ; mais les documents qu'ils contiennent sont, pour la plupart, d'ordre administratif ou judiciaire et n'intéressent, par conséquent, que les candidats aux fonctions publiques. La correspondance commerciale était, par contre, négligée, ce qui était regrettable pour les pays où les indigènes sont en relations constantes avec les Européens.

M. Soualah, professeur d'arabe à l'École normale et à l'École supérieure de commerce d'Alger, vient de combler cette lacune en publiant, chez Jourdan, un ouvrage intitulé « L'Auxiliaire de l'arabisant » ; s'attachant à être sincère, l'auteur publie des textes réels, gradués et d'une remarquable variété : des lettres usuelles et privées d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, du Soudan, etc. ; des documents commerciaux : factures, réclamations, billets à ordre, lettres de change, annonces, réclames, cours de marchés, nouvelles, faits divers, articles de journaux arabes des pays musulmans et des actes judiciaires, dont plusieurs traduits.

La plupart des pièces sont suivies d'annotations et de transcriptions données avec mesure pour aider l'étudiant sans entraver son initiative. L'ouvrage se termine par un lexique complet fait avec précision et clarté. Ce lexique est une contribution nouvelle apportée à l'étude de l'arabe moderne. Les qualités de « l'Auxiliaire de l'arabisant » font que ce manuel ne peut tarder à être mis entre les mains des étudiants, des commerçants, des industriels, des interprètes et des hommes d'affaires. Ceux mêmes qui font de l'arabe une étude un peu plus désintéressée y trouveront d'utiles renseignements.

El Adib.

- Librairie A. Jourdan, 1 vol. in 18. Prix : 4 francs.
-

AVIS DE DÉCÈS

(*La Dépêche algérienne*, 19 octobre 1903)

Madame veuve Henri Monjo, née Amellé ; mademoiselle Jeanne Monjo ; monsieur et madame Jean Monjo ; monsieur Jean Monjo ; monsieur Antoine Monjo, curé à Madrid (Espagne) ; monsieur et madame Gaspard Monjo, née Amellé, et leurs enfants ; Monsieur et madame Rabasséda, née Monjo, et leur enfant ; messieurs Pierre, François et Joseph Amellé ; mademoiselle Antoinette Amellé, de Mahon ; monsieur et madame Michel Fabrer ; les familles Llopis, d'Alger ; Riudavest, de Maison-Carrée ; Fluxa, Florit, de Fort-de-l'Eau ; Tuduri, de Birkadem ; monsieur Adolphe Jourdan et le personnel de la maison Jourdan,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Henri-Jean MONJO,

conducteur lithographe de la maison Jourdan,

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Bab el-Oued, le 17 octobre 1903, dans sa 31^e année, muni des sacrements de l'Église.

Et vous prie de vouloir bien assister à son convoi funèbre, qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, 18 octobre 1903, à 10 heures du matin.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Franklin, n° 14, Bab-el-Oued.

Priez pour Lui !

La Chambre syndicale des ouvriers typographes d'Alger-Mustapha invite ses adhérents à assister aux obsèques du regretté confrère

Henri-Jean MONJO,

conducteur lithographe,

qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 18 octobre 1903, à 10 heures du matin.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Franklin, n° 14, Bab-el-Oued.

BIBLIOGRAPHIE

(*La Dépêche algérienne*, 7 novembre 1903)

Vient de paraître, à la librairie Adolphe Jourdan, Le Dictionnaire français-arabe des Termes juridiques, par Élie Tabet, ancien interprète judiciaire près le tribunal de première instance d'Oran, chef de bureau de préfecture en retraite, officier d'académie.

Cet ouvrage, absolument nouveau en son genre, contient, avec les locutions arabes empruntées à la législation ou à la jurisprudence, une quantité considérable de formules et d'exemples qui permettront désormais aux traducteurs d'interpréter aisément tous

les documents judiciaires ou administratifs qui leur seront soumis. Son utilité pratique est incontestable, l'auteur s'étant surtout attaché à donner le sens intégral des formules juridiques généralement abstraites par elles-mêmes. Il a donc sa place marquée et devient en conséquence l'auxiliaire indispensable de tous les arabisants, mais plus particulièrement des officiers interprètes de l'armée et des interprètes près les cours et tribunaux ou des administrations civiles. Être utile aux arabisants a été la constante préoccupation de l'auteur, le but qu'il a poursuivi ; il sera largement récompensé de son labeur s'il lui est donné de constater qu'il l'a atteint.

L'ouvrage comprendra deux forts volumes in-8° dont le premier seul a paru et est mis en vente par souscription à l'ouvrage complet au prix de 20 francs. Un bon encarté dans le tome 1^{er} donnera droit au tome II, sans autres frais.

BIBLIOGRAPHIE

(*La Dépêche algérienne*, 21 avril 1904)

Méthode directe pour l'enseignement de l'arabe parlé, cours élémentaire, moyen et supérieur, par B. Fatah, directeur d'école arabe française à Alger, tel est le titre de l'ouvrage que la librairie Adolphe Jourdan vient d'éditer et de mettre en vente ².

Cet ouvrage, rédigé conformément aux nouveaux programmes élaborés, contient 248 pages. Il procède à la fois de la méthode inductive et pratique et est divisé en deux parties.

La première répond au cours élémentaire : elle comprend 59 leçons d'exercices de langage et 31 leçons de lecture et écriture. La deuxième correspond au cours moyen et supérieur : elle comprend 33 leçons de grammaire et 22 lectures, récitations ou dictées. Chacune de ces parties est suivie d'un certain nombre de causeries sur images. Ces images sont représentées dans le volume par des illustrations variées, empruntées aux scènes ordinaires de la vie et destinées à fixer facilement l'attention de l'élève et à faciliter la tâche du maître.

Enfin ce livre est bien présenté. L'auteur et l'éditeur ont rivalisé de zèle pour le rendre intéressant et digne de la faveur du public.

BIBLIOGRAPHIE

(*La Dépêche algérienne*, 21 février 1907)

La librairie Adolphe Jourdan, d'Alger, vient d'éditer « Les Douanes en Algérie », par M. P. Moucheront directeur des Douanes de l'Algérie (un volume in-octavo de près de 800 pages).

Cet ouvrage, publié sous les auspices du gouvernement général, résume, dans sa partie première et principale, les principes généraux de la réglementation douanière en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du service en Algérie, l'application du tarif et des régimes spéciaux qui s'y rattachent, l'adaptation de ces règles, communes à la France et à l'Algérie en raison de l'unité du régime douanier, aux opérations communément pratiquées dans les ports et sur les frontières de la colonie.

La seconde partie comprend les obligations particulières qu'impose à la douane algérienne sa fusion avec les différents services du gouvernement général. Au cours de ces dernières années, depuis son rattachement direct à l'administration de la colonie, la Douane s'est associée plus intimement à la vie économique et fiscale du pays. Les

² 1 volume in-8° cartonné. Prix par la poste : 2 fr. 50.

attributions qui lui ont été conférées à ce titre se sont notablement accrues ; elles devaient être codifiées pour donner satisfaction aux nécessités du service et du commerce.

L'ouvrage répond à ce besoin ; il est d'une utilité pratique non seulement pour les agents des Douanes et des autres administrations mais encore pour toutes les personnes s'occupant de commerce et d'industrie.

(*La Dépêche algérienne*, 1^{er} août 1907)

Accident du travail. — Un grave accident s'est produit hier, à 11 heures du matin, dans le chantier de construction de M. Solari, rue Vasco-de-Gama, au faubourg Bab-el-Oued, où doit être édifié un immeuble destiné aux ateliers de la maison Adolphe Jourdan.

Trois ouvriers, les nommés Juanéda Ramon, 45 ans, demeurant au Tivoli ; Berthomeu Vincent, 25 ans, demeurant place Dutertre, et Berringer Baptiste, 48 ans, demeurant avenue de la Bouzaréa, travaillaient dans une tranchée des fondations, quand une explosion se produisit, soulevant autour des travailleurs et les ensevelissant presque, une énorme quantité de pierres et de poussière.

Les ouvriers travaillant dans les tranchées voisines accoururent au secours de leurs camarades, les relevèrent et les transportèrent à la pharmacie Borde-Chanu, où les docteurs Rouquet et Capdevielle leur prodiguèrent des soins.

Juanéda Ramon, qui est le plus gravement atteint, a les deux mains arrachées et a des blessures et des brûlures au front et aux yeux ; Berthomeu a des brûlures au cou et a été atteint au sein droit par un éclat de pierre d'un fort volume ; Berringer a reçu la flamme du coup de mine en plein visage et a les paupières et les yeux gravement brûlés.

Comment l'accident s'est-il produit ? Deux versions circulent à ce sujet : tandis que les uns affirment que les trois ouvriers étaient occupés à charger, un trou de mine ayant fait fusée la veille, c'est-à-dire n'ayant pas produit, après explosion, dans la couche de pierre, l'effet attendu, les autres disent, non moins catégoriquement, que l'explosion ne s'était pas produite et que les trois malheureuses victimes s'employaient au déboufrage de la mine, travail pour lequel de grandes précautions doivent être prises.

De ces deux versions, l'enquête menée avec diligence par M. Parisot, commissaire du 6^e arrondissement, dira quelle est celle qui doit être retenue et qui servira de base à l'instruction judiciaire ouverte à ce sujet.

BIBLIOGRAPHIE

Carte de l'Algérie

(*La Dépêche algérienne*, 9 août 1907)

Le gouvernement général de l'Algérie publie chez M. Adolphe Jourdan, 2, place de la Régence, à Alger, une carte de l'Algérie au 200.000^e en 23 feuilles, qui nous donne les renseignements les plus complets et arrêtés à ce jour sur les routes, les chemins de fer et les divisions administratives.

La première feuille, celle d'Alger, vient d'être mise en vente ; dressée d'après les documents des services des ponts et chaussées, de la voirie départementale et de la topographie, centralisés et mis en œuvre au service cartographique du gouvernement général, elle va de Castiglione à Haussonviller, Aumale et Berrouaghia.

D'une lecture facile, tirée en cinq couleurs, cette carte indique les routes et chemins ouverts, en construction ou en projet, avec les distances chiffrées de cinq en cinq kilomètres le long des routes nationales et comptées sur les chemins de grande communication entre les différents lieux habités, de même que les pentes de 5 % et au-dessus.

Les centres de colonisation y sont placés avec, s'il y a lieu, l'ancienne appellation entre parenthèses.

On y trouve, en outre, l'indication des tribus et douars et des forêts. Le figuré du terrain en courbes de niveau à l'équidistance de cent mètres est donné d'après les cartes du service géographique de l'armée.

Les noms indigènes ont été transcrits sur cette carte d'une façon aussi rationnelle que possible en se rapprochant de la prononciation. Quant aux centres, tribus, douars, etc., pour lesquels il existe une dénomination officielle, l'orthographe de l'administration a été adoptée.

Cette carte, qui fournit des renseignements inédits et jusqu'à présent inaccessibles au public, sera donc d'une grande utilité aussi bien aux différentes branches de l'administration qu'au public, voyageurs, touristes et servira de base à la cartographie de notre belle colonie.

La publication se continuera par la feuille du Djurjura, donnant toute la Kabylie et les régions de Bouïra et de Bordj-bou-Arréridj, qui paraîtra cet automne, et par la feuille de Miliana-Cherchel, actuellement au dessin.

Une carte format colombier ; en feuille, 1 fr. ; par poste, 1 fr. 25.

BIBLIOGRAPHIE

Six mois chez les Touareg du Ahaggar
(*La Dépêche algérienne*, 12 juin 1908)

Tel est le titre d'un volume qui vient de paraître à la librairie Jourdan. L'auteur, M. Maurice Benhazera, officier interprète de deuxième classe, chevalier de la Légion d'honneur, a fait partie de la mission du capitaine Dinaux et a vécu pendant six mois, en 1905, au milieu des campements des Touareg, Ahaggar et Taïtoq,

Depuis celui de Duveyrier, l'ouvrage de M. Benhazera est le seul publié sur ces populations et sur la vie et les mœurs targuies.

Le volume, fort bien édité, est illustré de nombreuses et intéressantes photographies. En vente à la librairie Adolphe Jourdan, éditeur, place de la Régence, Alger.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire pour 1908 du corps de débarquement de Casablanca
(*La Dépêche algérienne*, 2 juillet 1908)

La maison Adolphe Jourdan vient d'éditer, à la demande du général d'Amade, l'« Annuaire pour 1908 du corps de débarquement de Casablanca ». Dans cet ouvrage, on trouve la liste complète des officiers des forces de terre et de mer détachées au Maroc, avec le tableau de la répartition des corps de troupes ; la liste du personnel de la légation de France, celles du personnel des consulats français des villes marocaines importantes et du personnel des consulats étrangers à Casablanca, de la police marocaine et de la mission militaire française au Maroc, des officiers du

détachement espagnol à Casablanca ; enfin, de très utiles renseignements géographiques, ethnographiques et politiques sur les tribus de la Chaouïa.

La librairie A. Jourdan met également en vente la 5^e feuille (Djurdjura) de la carte de l'Algérie, au 1/200.000^e, dressée par ordre de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, au service des cartes et plans du gouvernement général.

ÉCHOS

LA « REVUE AFRICAINE »
(*La Dépêche algérienne*, 1^{er} août 1908)

Voici le sommaire du n^o 269 (2^e semestre de 1908) de la « Revue Africaine », publié par la Société historique algérienne, à la librairie Adolphe Jourdan :

Bas-reliefs énigmatiques, Salomon Reinach ; Saints de l'Islam, A. Joly ; L'inscription de Safi (Maroc), Dr G. Kampffmeyer ; Kitab En-Nasab, A. Giacobetti ; Nécrologie.

ÉCHOS

SUCCÈS ALGÉRIEN
(*La Dépêche algérienne*, 3 août 1908)

M. Charles Sanchez, fils du graveur de la maison Adolphe Jourdan, vient d'obtenir, sur 97 élèves, le premier prix d'excellence, avec félicitations du jury, pour la gravure en tous genres, à l'École professionnelle de la chambre syndicale du papier, à Paris. Toutes nos félicitations.

ÉCHOS

LES LIVRES
(*La Dépêche algérienne*, 9 et 21 septembre 1908)

La librairie Adolphe Jourdan vient d'éditer et met en vente le supplément de 1906 du « Code de l'Algérie annoté » de MM. Estoublon et Lefébure.

Une table de concordance annexée au volume facilite la recherche des matières contenues dans ce précieux recueil.

« VOYAGES AU MAROC »
(*La Dépêche algérienne*, 18 juillet 1909)

M. Brives a eu l'heureuse idée de réunir en un volume les notes de route prises au jour le jour au cours des cinq voyages qu'il a accomplis au Maroc, de 1901 à 1907. Cela forme un fort bel ouvrage de six cents pages, luxueusement édité par l'imprimerie Jourdan et illustré de près de 300 photographies prises par l'auteur.

Nous ne présenterons pas ici l'explorateur et le savant courageux, infatigable et modeste qu'est M. Brives. Tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont eu la bonne

fortune d'assister aux conférences si captivantes qu'il voulut bien donner à la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord ont été littéralement séduits et- conquis par son érudition et le charme de ses récits. Il en sera de même de ses lecteurs.

M. Brives apporte aujourd'hui avec son livre « Voyages au Maroc » une grande et précieuse contribution à l'étude de ce Maroc si proche de nous et si fermé, pays étrange et prédestiné, qui aux portes de la vieille Europe, modèle de la civilisation moderne, est resté au XX^e siècle comme un dernier vestige de la barbarie antique.

Au point de vue scientifique, l'œuvre de M. Brives est énorme. Elle comporte avec les récits très séduisants dans leur simplicité des pérégrinations de l'explorateur, une description géologique très fouillée du Rharb, des grandes plaines subatlantiques, du Sous, et de la région montagneuse de l'Atlas avec cartes des itinéraires parcourus, un aperçu tectonique, un travail sur l'origine des terres fertiles et sur la flore, un index des noms chleuh, etc.

Nous laisserons à de plus autorisés le soin d'apprécier le très important travail du savant qu'est M. Brives, travail fécond et précieux dont la documentation solide servira la cause de la science et aussi celle de la France en des lendemains que nous voyons proches.

Plus heureux que ses devanciers qui durent, à cause de l'insécurité, borner leurs explorations, mais non leurs récits, à un cercle restreint — quand ils ne se documentèrent pas, comme certains, dans les cafés maures des villes de la côte — M. Brives a pu impunément mais non sans audace pousser jusqu'en des régions où aucun Européen n'avait jusque là osé s'aventurer. Comment et grâce à quel-talisman M. Brives a-t-il pu tenter, pareille aventure. Il nous l'explique ainsi dans quelques lignes de préface que nous tenons à citer :

« Toujours vêtus à l'européenne, dit-il, et sans .autres armes que mon marteau de géologue, nous pûmes pénétrer dans les régions encore mal connues de l'Atlas, dans celles réputées impénétrable des Ida ouatanan et des Ida ou mahmoud, nous pûmes même traverser le Sous, ce jardin de l'Islam, (encore aujourd'hui inaccessible aux Européens.

Notre réussite tient ,à deux causes : l'absence de tout déguisement et la présence de ma femme.

Le berbère de l'Atlas et du Sous est peut-être d'un abord farouche, mais il hait la dissimulation et le fait d'arriver dans ces régions sous notre .costume et en proclamant bien haut notre qualité de « français et d'algérien » n'eut pour nous que d'heureuses conséquences....

La présence de ma femme eut une influence encore plus grande. La femme est respectée ; elle jouit dans l'Atlas d'un prestige incontesté et souvent, par elles, nous pûmes obtenir bien des concessions que les hommes ne nous auraient jamais accordées. Les femmes étaient d'abord attirées près de nous par la curiosité, car l'Européenne est plutôt une rareté dans ces régions et ma femme est la seule qui .ait osé y voyager. Partant assez mal la langue, elle parvenait néanmoins à se faire comprendre, et bientôt, à la Curiosité, succéda un sentiment plus durable, l'amitié.

« Dans certaines parties même de l'Atlas, ma femme fut regardée comme un être surnaturel ; elle fut même vénérée à l'égal d'une sainte ; et, dans nombre de villages perchés au flanc des vallées abruptes, notre visite fut quelquefois attendue avec impatience. Les lettres que nous recevons encore de ces régions témoignent de la sincère amitié et de l'admiration de ces populations pour la femme hardie et courageuse qui n'a pas craint d'endurer les fatigues, ni de courir les dangers qu'accompagnent, malgré tout, ces voyages »

Ainsi donc dans tous ses voyages au pays du Moghreb, M. Brives a eu pour collaborateur de tous les instants, comme camarade de route, vivant à ses côtés la dure

vie du bled mystérieux et ennemi, sa vaillante compagne. Chose curieuse et grave : la simple et tranquille audace d'une femme a trouvé grâce devant ces farouches Berbères et le sourire d'une Française et sa main secourable ont désarmé et même parfois conquis ces brutes fanatiques. N'y a-t-il pas là un exemple et une leçon ?

Saluons -donc ici la femme courageuse, qui, en ces temps de snobismes bizarres, où l'orientalisme est devenu une mode tapageuse, a poursuivi sans bruit et sans vaine réclame, à côté de son mari, avec la haute conscience d'un grand et beau rôle, une œuvre de science et de civilisation qui les honore grandement tous deux.

M. Brives a accompli ces cinq voyages au Maroc de 1901 à 1907, c'est-à-dire en pleine crise, au moment où l'empire chancelant d'Abd el Aziz voyait chaque jour grandir les difficultés et l'anarchie qui l'emportèrent comme elle emportera demain Moulai Hafid et après lui tous les prétendants. Période extrêmement intéressante pour l'explorateur qui, allant de tribus en tribus, a pu, dans de longues conversations où s'éveillait la curiosité des indigènes, recueillir de précieuses indications sur l'agonie d'un régime dont il nous appartiendra de hâter la fin.

On trouvera dans ces notes prises à chaque étape de curieux tableaux de cette féodalité toute puissants des grands caïds, les Enflous, les Mtougui, les Glaoup qui, sans se soucier du sultan du moment qu'ils veulent ignorer, vivent dans leurs fiefs imprenables leur vie de grands seigneurs, guerroyant- entre eux, levant à leur gré des centaines de gens taillables et corvéables à merci pour satisfaire leurs vengeances ou leurs ambitions, prélevant de lourds impôts et n'en payant pas. Il y a là sur la richesse et la fertilité de ces pays privilégiés, sur les grands chefs, sur les marabouts, sur les meskines, véritables serfs musulmans, sur leurs coutumes, leurs usages, une foule de renseignements propres à aider nos gouvernants dans la tâche qu'ils peuvent reculer, mais qu'un jour, très proche peut-être, ils seront contraints d'aborder.

M. Brives dit quelque part, en parlant des nombreux indigènes qui viennent à lui se faire soigner, que pour les Marocains, « tout chrétien est de droit médecin ». Prenant acte de cette observation, après avoir lu le livre de M. Brives, nous concluons :

Il y a là tout près de nous un grand malade qui se meurt d'anarchie. La France est à son chevet, elle lui prodigue ses meilleurs soins, mais le mal est trop grave, une opération s'impose et ce sont nos canons de 75 qui devront bientôt faire office de bistouri pour le sauver.

P. Roche-Ledieu.

• « Voyages au Maroc 1901-1907 », un volume 600 pages édité par la librairie A. Jourdan, avec 274 photographies, quatre planches de coupes, une carte des itinéraires, trois cartes géologiques, une esquisse tectonique. Prix 20 francs.

ÉCHOS

L'ÉDUCATION AU LYCÉE
(*La Dépêche algérienne*, 27 juillet 1909)

La librairie Adolphe Jourdan vient d'éditer, sous forme de brochure, la conférence faite le 22 mai dernier, à l'Association des Anciens élèves du lycée, par M. Henri Fournier, proviseur du lycée d'Alger.

Cette conférence, qui a pour titre « Quelques mots aux pères de famille sur l'éducation dans le lycée contemporain », est remplie de bons conseils et de justes enseignements, qui s'adressent autant aux jeunes « potaches » qu'à leurs parents. Citons ce passage, relatif à l'égalité dans le lycée :

« L'égalité règne parmi nous comme dans la grande société dont elle est le caractère distinctif. Ici, elle est partout : dans le vêtement, la nourriture, les jeux, les études, les peines et les récompenses. Pour vivre en bonne intelligence avec leurs égaux, nos élèves s'habituent à leur faire des concessions comme ils s'habituent plus tard aux hommes qu'ils fréquenteront. Chacun a le sort qu'il mérite : ils sont aimés, s'ils sont aimables. Querelleurs, vaniteux, égoïstes, on les repousse, on les laisse à l'écart. Ainsi se façonne et se dresse leur caractère ; dans un choc violent, mais utile, se brisent les aspérités de leur humeur et ils se corrigent des défauts qu'on leur reproche avec une si rude franchise.

J'affirme, après une expérience déjà longue, que cet esprit de tolérance et d'égalité qui règne dans nos lycées produit des fruits excellents. Et si demain les passions mauvaises et dissolvantes qui troublent encore la grande société s'apaisent et tombent, c'est à l'Université que reviendra, pour une large part, le mérite d'avoir préparé l'union de tous les bons citoyens et la véritable paix sociale ».

Livres, journaux, revues
(*La Dépêche algérienne*, 2 janvier 1910)

CODE DE L'ALGÉRIE ANNOTÉ

Depuis septembre est en vente, à l'imprimerie Jourdan, le supplément de 1908 du Code de l'Algérie annoté de MM. Estoublon et Lefébure, continué par celui-ci en collaboration avec MM. Larcher et Mallarmé, professeurs à l'École de droit et avocats à la Cour d'appel d'Alger, et M. Norès, substitut au tribunal de Tlemcen.

Ce supplément ne cède en rien, comme soin dans le choix des textes et comme perfection typographique, au supplément précédent.

CODIFICATION DU DROIT MUSULMAN

Vient de paraître :

« Essai de Codification du Droit musulman algérien » (Statut personnel), par Edmond Norès, substitut du procureur de la République à Tlemcen. — Alger, typographie Adolphe Jourdan, 1 vol. in-8° de LII-534 pages, 7 fr. 50.

Cet ouvrage est rédigé sur le plan et d'après les mêmes divisions, en titres et en chapitres, que le code civil français. L'idée n'est pas nouvelle, et, il y a quelques années, M. Meysonnasse a déjà publié un Code civil musulman rédigé en articles suivant le cadre de notre code civil. Toutefois, ce dernier auteur avait fait exclusivement œuvre de théoricien, au point, par exemple, d'autoriser le tuteur testamentaire d'une orpheline nubile à contraindre celle-ci au mariage par la bastonnade. L'originalité relative du livre de M. Norès, c'est que l'évidente préoccupation de l'auteur a été d'en faire essentiellement une œuvre pratique. Dans ce but, il multiplie les références aux auteurs et à la jurisprudence, de telle sorte que le lecteur qui désire étudier une question — car M. Norès se défend de vouloir imposer des solutions toutes faites — n'a qu'à se reporter aux sources indiquées, tandis que l'ouvrage de M. Meysonnasse ne contient aucune documentation, ce qui en rend le contrôle très laborieux. D'autre part, chacun des articles du nouvel ouvrage est accompagné d'un commentaire très détaillé.

Bien que cet ouvrage vienne un peu tard, puisque le gouvernement général a entrepris la codification officielle des matières les plus importâmes du droit musulman, il paraît cependant susceptible de rendre des services, surtout aux magistrats débutants et aux nouveaux venus en Algérie, en ce sens qu'il constitue un tout complet et renferme tout le statut personnel, dont la codification officielle n'aborde qu'une partie ; et même quand celle-ci aura été promulguée, ce qui pourra, à vrai dire, tarder encore quelque

temps, elle pourra en constituer un utile commentaire. Le plan n'offre rien d'original et est même d'une orthodoxie plus que contestable au point de vue musulman ; mais il a l'avantage, combiné avec la table alphabétique très complète qui se trouve en tête du volume, de faciliter considérablement les recherches au lecteur français.

CARTE DE L'ALGÉRIE
(*La Dépêche algérienne*, 7 novembre 1910)

La maison d'édition Adolphe Jourdan vient de publier les 7^e, 13^e et 14^e feuilles de la grande carte de l'Algérie, à l'échelle du 200 millièmes.

Ces feuilles comprennent les régions de Constantine, Boghari et Bou-Saâda.

Tirée en quatre couleurs, cette édition de luxe, par le fini de la gravure et le soin apporté au tirage, constitue une publication remarquable.

GÉOGRAPHIE DE L'ALGÉRIE
(*La Dépêche algérienne*, 5 mars 1911)

La maison d'édition Adolphe Jourdan vient de mettre en vente la 6^e feuille de la carte de l'Algérie au 200.000^e. Cette feuille comprend la région de Sétif.

Cette publication en couleurs, éditée avec un soin spécial, constituera, à son achèvement, l'ouvrage le plus complet et le plus parfait pour servir à la documentation de la géographie de l'Algérie.

La librairie Adolphe Jourdan vient d'éditer également une superbe carte en couleurs de l'Algérie et de la Tunisie, au 1.500 000^e.

Bibliographie
(*La Dépêche algérienne*, 24 décembre 1912)

Dieu Toujours : La Vérité par la Duction (protestation contre l'athéisme scolaire), par Ancilla. — En vente à la librairie A. Jourdan, éditeur, Alger. Un volume de 368 pages (une planche). — Prix : 5 francs.

Dieu Toujours : La Vérité par la Duction, par Ancilla. Ce livre, de prédominante actualité, qui s'adresse « aux éducateurs conscients » comme à tous ceux qui s'alarment de la crise morale dont nous souffrons, est non seulement un livre de conviction, de certitude, mais un réquisitoire. L'auteur y dénonce, dans sa croissante gravité, le crime scolaire, l'athéisme officiel ; « car la neutralité est le mensonge qui masque l'action pire ; pour que l'école soit neutre, il faut en chasser Dieu et Le chasser encore et Le chasser toujours... ».

Dans Philosophie dirigeante, au Forum, un Discours-Type, etc., il démasque l'outrecuidance, l'incohérence des proclamations négatrices, l'ironie des prétendues doctrines et morales « nouvelles ».

« La nouveauté est une contingence qui ne saurait, à nul titre, s'introniser au plan immuable de la Vérité primordiale ».

« Au-dessus du nouveau qui n'importe que secondairement ce qu'il faut à la conscience d'une nation, c'est, avant tout, sa loi. Cette loi, dès les temps, donnée et reçue, n'a pas à se renouveler ».

Dans « la Duction » (étude supposée pour l'enfant), dans Comparaison et Raison, suite d'arguments et de réfutations élémentaires, l'auteur nous fait directement toucher du doigt à la vérité de l'éternelle Vérité. Il nous montre, dans la Révélation, le phénomène logique et normal, dans l'œuvre séculaire des églises, l'œuvre créatrice, indispensable à la spiritualité des races.

« Interprète de Dieu pour parler aux hommes, interprète des hommes pour parler à Dieu, la religion est la sublime ouvrière qui tisse la trame du monde ».

L'auteur adjure la conscience nationale de ne pas consommer irréparablement le « parricide social, le crime sans pardon... ».

« Gardons-nous de la fausse ascension. Sans le contre-poids sauveur venu d'en haut, la Science imprime aux nations un mortel vertige. Si l'homme monte avec son corps, conquiert le ciel matière, mais descend avec son âme, perd le ciel véritable, le progrès cesse de valoir, il s'annule ».

Tel est, en quelques traits, l'esprit du livre qui s'adresse à tous ceux que passionne le problème essentiel et s'efforce d'apporter quelque lumière dans le chaos philosophique de ce temps.

Quant à la conclusion, son titre la proclame : « Au-dessus des incohérences de l'heure, au-dessus du faux qui s'érige en maître... l'espoir, l'invincible espoir demeure : « Les Novateurs n'effaceront pas le passé... ils ne neutraliseront pas l'avenir. Car la France ravivera sa torche historique aux éternelles clartés des lumières divines que n'éteignent qu'en eux les négateurs... ».

Pour les commissaires de police.
(*La Dépêche algérienne*, 7 mai 1913)

La librairie Adolphe Jourdan vient d'éditer un « Abrégé de droit et de législation à l'usage des commissaires de police de l'Algérie et des candidats à ces fonctions ».

L'auteur de cette publication est M. J. Nayrac, commissaire central d'Alger.

Ce livre est certainement appelé à rendre de grands services dans les milieux auxquels il s'adresse, mais l'intérêt qu'il présente semble plus général.

M. Nayrac, dans son avant-propos, se défend d'avoir voulu entreprendre un exposé systématique des connaissances générales que suppose l'exercice des fonctions de police, mais seulement un choix de notions selon la méthode éclectique des programmes.

Puisque, ainsi, en feuilletant ce livre, nous faisons connaissance avec le programme imposé à nos futurs commissaires, disons tout de suite que ce programme est intéressant et qu'il rompt heureusement avec les méthodes anciennes ; à côté des matières ordinaires de droit criminel et administratif, qui sont traitées par M. Nayrac dans une note scientifique qui n'exclut pas la simplicité, une large part a été faite, — avec raison — aux lois sociales dont l'application incombe au service de la police, ainsi qu'à l'étude des libertés publiques. M. Nayrac a fait, de toutes les théories qui s'y rapportent, une étude sommaire, mais méthodique et complète.

Ce manuel peut être lu avec fruit, non seulement par les fonctionnaires mêlés à la vie publique, mais aussi par toutes les personnes qui, par état, sont en rapport avec les officiers de police.

Nous félicitons très chaleureusement M. Nayrac de l'avoir écrit.

La maison Adolphe Jourdan vient ainsi d'ajouter un ouvrage intéressant à sa collection bibliographique algérienne.

Chambre de commerce d'Alger

Réglementation uniforme des ventes et livraisons de céréales, en Algérie, pour les besoins du commerce d'exportation
(*La Dépêche algérienne*, 26 août 1913)

A la suite des plaintes formulées contre des pratiques frauduleuses commises sur les céréales algériennes, les chambres de commerce de la colonie, désireuses de régler de façon uniforme et définitive les ventes et livraisons de céréales, en Algérie, pour les besoins du commerce d'exportation, avaient décidé, par l'organe de leurs présidents réunis à Alger, le 10 février dernier, l'institution d'une commission interdépartementale composée de délégués des chambres de commerce et groupements commerciaux algériens, qui se réunirait à Alger et établirait le règlement uniforme projeté.

.....
Le règlement uniforme est en vente à la librairie Adolphe Jourdan (place de la Régence), au prix de 0 fr. 15 l'exemplaire.

MOYEN AGE AFRICAÏN (*La Dépêche algérienne*, 24 novembre 1913)

Je viens de lire la nouvelle édition de *l'Afrique septentrionale*, d'El Bekri, récemment parue à Alger, chez Adolphe Jourdan, et n'en parlerai pas comme d'un livre folâtre, mais avec une estime toute particulière et pour la recommander à nos bibliophiles.

Cette version reproduit après une scrupuleuse révision la traduction de Slane depuis longtemps épuisée. Elle fait honneur au correcteur érudit, M. Fagnan, professeur à la faculté des lettres, en même temps qu'à l'excellent éditeur algérien.

Je ne puis ici que signaler l'importance actuelle d'un livre écrit vers le milieu du onzième siècle de notre ère, et qui contient une foule de notations caractéristiques sur le moyen âge africain.

Les descriptions et les remarques d'El Bekri sont toujours simples et nettes quand il raconte l'histoire des cités d'Afrique ou quand il veut donner une idée de leur aspect et de leur caractère.

Ce voyageur arabe vit encore debout la dernière résurrection de Carthage :

Celui qui entrerait dans Carthage tous les jours de sa vie, dit-il, et qui s'occuperait seulement à regarder, trouverait chaque jour une nouvelle merveille qu'il n'aurait pas remarquée auparavant.

On ne saurait mieux définir la passion de voir et de comprendre.

Les renseignements du vieux savant ne manquent pas toujours de précision. En expliquant le système d'irrigation des oasis, notamment à Tozeur, il montre comment l'horloge à eau réglait l'arrosage des jardins et empêchait les discussions entre ksouriens.

Sa démonstration de l'ordre par la mesure du temps n'a d'ailleurs rien perdu de son actualité, car on sait que le même système est encore pratiqué aujourd'hui.

La nature des cultures pratiquées dans l'Afrique du Nord nous montre l'état du pays dans des temps dont nous n'aurions aucune idée. La prospérité des villes du sud comme Kairouan et Biskra repeuple le désert.

El Bekri nous fournit également des éléments d'appréciation sur le mélange des races. Il estime qu'à Biskra le sang était moitié latin et moitié berbère.

Au point de vue économique, il n'est pas sans intérêt de savoir que Bône, abstraction faite des sommes payées pour le trésor public, fournissait vingt mille dinars (200.000 francs) tous les ans à la caisse du sultan.

C'est dans El Bekri qu'il faut chercher la trace des anciens peuplements.

Il note, par exemple, au sujet de Tlemcen :

Tlemcen est une grande ville, entourée de murs et située au pied d'une montagne dont les bois sont d'essence de noyer ; elle a cinq portes... On y trouve les ruines de plusieurs monuments anciens et les restes d'une population chrétienne qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Il y a aussi une église qui est encore fréquentée par les chrétiens... Tlemcen n'a jamais cessé d'être la demeure des hommes savants dans la loi et dans les traditions, des jurisconsultes connaissant par cœur les décisions légales fondées sur l'analogie (jurisprudence) et conformes au système de (la) doctrine enseignée par Maleck ibn Anez.

Dans cette géographie, Cherchell, parmi les ports, apparaît comme un simple mouillage dominé par une ville énorme de construction antique et maintenant inhabitée... « Autrefois, Cherchell possédait un port, mais il est maintenant comblé... » Que cela est mélancolique !

Le cap de la Pointe-Pescade est désigné sous l'appellation de Marsa'd-Dobban (le port aux mouches).

El Bekri parle aussi d'Alger, désignée sous le nom de Djezaïr-Beni-Mezghanna « les îles des Beni-Mezghanna » :

Cette dernière ville est grande et de construction antique ; elle renferme des monuments anciens et des voûtes solidement bâties qui démontrent par leur grandeur qu'à une époque reculée, elle avait été la capitale d'un empire. On y remarque un théâtre (*dar el metab* : maison de divertissement) dont l'intérieur est pavé de petites pierres de diverses couleurs, qui forment une espèce de mosaïque. Dans cet édifice, on voit les images de plusieurs animaux parfaitement travaillées et façonnées d'une manière si solide que, pendant une longue série de siècles, elles ont résisté à toutes les injures du temps.

Bougie (Merça-Bedjaya) est donnée pour « ville très ancienne qui a pour habitants des Andalous ».

Les renseignements sur les villes du Maroc ne sont pas moins curieux. El Bekri explique le nom d'Oudjda par celui d'une mesure de capacité (boisseau) dont on se sert dans cette ville et qui s'appelle el « oudjdat ».

Oudjda, dit-il, est entourée de forêts et de vergers ; les vivres y sont de bonne qualité et le climat est très sain. Les habitants se distinguent facilement à la fraîcheur de leur teint et à la douceur de leur peau. Les pâturages sont excellents, etc.

Le Maroc apparaît déjà dans notre auteur comme un pays de ruse et de crédulité : la terre des sorciers et des enchanteurs.

À côté de la description d'une ville et après avoir signalé la qualité des ports, El Bekri s'attardera complaisamment à nous conter l'histoire de l'habile magicien Ibn Koçiya et les vertus de son manteau :

Par ses prestiges, il faisait croire aux récalcitrants que des éclairs brillaient sous ses vêtements. Ses fils et ses descendants se tiennent encore dans la même contrée et ils surpassent tous leurs voisins en rang et en influence.

N'est-ce pas en quelques lignes tout maraboutisme ?

Ce que le géographe arabe dit des dormeurs marocains qui préludaient à la prophétie par la léthargie est fort curieux. Dans le même chapitre passe « le petit homme au teint jaune qui n'avait qu'à flairer l'air d'un endroit pour pouvoir annoncer la proximité ou l'éloignement de l'eau ». On le voit très bien, ce petit homme jaune, Il existe peut-être encore. Très pauvre, il connaît les trésors cachés sous la terre.

Les traits de mœurs que rapporte El Bekri sont à l'occasion d'une grande liberté fort peu islamique. Voir, par exemple, ce qu'il dit de l'hospitalité chez les Ghomara, des environs de Tanger, qui savaient tirer partie du passage des beaux étrangers pour améliorer leur race :

Ils ne souffrent pas dans leur pays les gens atteints de défauts corporels, dans la crainte, disent-ils, de laisser détériorer leur race ; mais ils accueillent avec empressement les hommes qui se distinguent par les agréments de leur figure et par leur bravoure. Tout ce peuple est d'une beauté remarquable.

Plus loin, El Bekri laissera entendre que les Ghomara professaient le polythéisme et que Ceuta dans leur voisinage est une ville d'une haute antiquité qui renferme plusieurs monuments du peuple ancien qui l'avait pris pour séjour.

L'époque où nous ramène cet historien voyageur est donc, encore aujourd'hui, très intéressante à nos yeux, parce qu'elle nous offre le tableau d'une Afrique du Nord pas tout à fait islamisée où les races et les religions sont en train de s'amalgamer.

À côté des berbères et des arabes vivaient encore les descendants des anciennes colonies phéniciennes, grecques et romaines, les fils des chrétiens de l'église d'Afrique et les rejetons des vandales. C'est dans cet humus de peuples que la civilisation occidentale devait apporter plus tard ses germes pour continuer l'histoire méditerranéenne.

On trouvera dans El Bekri une abondance de notations précieuses. Parmi les renseignements qui pourraient, d'un autre point de vue, intéresser les prospecteurs modernes, nous avons relevé dans la notice sur les Idricites de Fez une indication assez précise touchant l'existence de mines d'or au Maroc, non loin de Taza.

Dans le mois de chaban de l'an 173 (788-789), Idris se rendit à Macena ; plus tard, il sortit pour aller à Taza... Dans une montagne de cette localité, on trouve de l'or parfaitement pur et d'une qualité excellente.

Un tel secret — ne serait-il que le conseil du laboureur à ses enfants — n'est pas à dédaigner.

Victor Barrucand

BIBLIOGRAPHIE (*L'Écho d'Alger*, 5 février 1914)

Histoire des civilisations et linguistique

La librairie A. Jourdan vient de faire paraître en français une conférence de notre concitoyen, M. François Calléja, sur : « L'Éducation chananéenne de la civilisation grecque », laquelle a été faite en langue maltaise, au collège Florès (Malte), le 29 mai 1913. La lecture de cette intéressante brochure de 90 pages est à recommander aux arabisants, aux latinistes, aux philologues, enfin à tous ceux qui s'intéressent aux origines de nos civilisations.

Dans un style sobre et simple, M. Calléja montre les premiers pas des Hellènes vers la civilisation, direction dans laquelle ils furent guidés par les Chananéens, qui, durant de longs siècles, avaient rempli l'ancien monde de leurs faits et gestes.

En même temps, l'auteur fait voir la pérennité de la langue chananéenne qui, à travers les vicissitudes du temps s'est perpétuée presque de nos jours, sans grands changements. Sa théorie sur le rôle toujours artificiel des langues savantes, ainsi que les nouvelles voies qu'il préconise, aussi bien dans la science linguistique que dans les études assyriologiques, sont d'un très grand intérêt.

VIENT de PARAITRE
Librairie Adolphe JOURDAN
Alger
(*La Dépêche algérienne*, 17 juin 1914)

Bresnier cours pratique et théorique de langue arabe
1 vol. in-8° carré 12 francs
Franco poste 12 fr. 50.

CARNET.
(*La Dépêche algérienne*, 27 février 1915)

Nécrologie. — Une affluence nombreuse et attristée assistait, hier matin, aux obsèques de M. Stanislas Démésy, directeur de la librairie A. Jourdan, décédé la veille, dans sa cinquante-huitième année.

Originaire de Luxeuil (Haute-Saône), M. Démésy avait appartenu à l'enseignement, comme secrétaire du proviseur du lycée d'Alger, de 1882 à 1893, avant de devenir le collaborateur éclairé et dévoué de M. Adolphe Jourdan. C'était un homme d'une extrême affabilité, d'une grande compétence en matière de librairie, dans la fréquentation de qui ce plaisaient les érudits et les lettrés et dont tous appréciaient les rares qualités d'esprit et de cœur.

Le deuil était conduit par M. Adolphe Jourdan et M. Jules Carbone!, auxquels s'étaient jointes de nombreuses notabilités.

Au cimetière, M. Charles de Galland, maire d'Alger, a prononcé un émouvant éloge du regretté défunt.

Nous présentons à M. Adolphe Jourdan, profondément affecté par la perte d'un tel ami, et aux collaborateurs de M. Démésy, l'expression de nos sympathiques condoléances.

Nos confrères sur le front
(*La Dépêche algérienne*, 8 août 1915)

Notre excellent confrère et ami Jules Carbonel, de la maison d'éditions Adolphe Jourdan, d'Alger, parti aux Dardanelles, comme caporal brancardier au ...^e bataillon territorial de zouaves, vient d'être promu sergent artificier, en même temps que cité à l'ordre du régiment, pour le courage dont il n'a cessé de faire preuve. On lira plus loin, dans notre rubrique « Sur le champ de bataille », le texte de cette citation.

Nous lui adressons nos bien cordiales et sympathiques félicitations.

Un recueil utile.
(*La Dépêche algérienne*, 9 octobre 1915)

Notre concitoyen M. A. Bouchez, avocat à la cour d'appel d'Alger, vient de réunir en quatre brochures toutes les lois, tous les décrets, toutes les circulaires et autres dispositions qui ont été pris ou promulgués depuis le commencement de la guerre et qui concernent plus particulièrement l'Algérie.

Ce recueil sera utilement consulté par les fonctionnaires de tout ordre, les officiers ministériels, hommes de loi, et même par les particuliers qui ont quelque difficulté à l'heure actuelle de connaître exactement l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs.

Les quatre brochures sortent des presses de M. Adolphe Jourdan.

Nos félicitations à notre concitoyen M. A. Bouchez, qui a fait œuvre réellement utile.

Les Statuts de Mâtverdi
(*La Dépêche algérienne*, 3 décembre 1915)

Le grand arabisant de l'Université d'Alger, M. Edmond Fagnan, dont le nom fait autorité dans le monde des lettres, vient de faire paraître chez Adolphe Jourdan la première traduction française des *Statuts gouvernementaux* de Mâtverdi.

Le cheikh Abou'l-Haçan Mâtverdi vivait à Bagdad au XI^e siècle de notre ère et fut en son temps un des plus hauts représentants de la science du droit, ce qui lui valut le surnom honorifique de « cacli des cadis ». Il laissa de nombreux écrits de grammaire, de politique et de morale.

Les textes que translata M. Fagnan en les annotant précieusement sont tout à fait dignes d'attention. En professant le droit des princes et des croyants, le docte et disert Mâtverdi spécifie des choses de première importance. Ce sont de véritables conférences documentées et anecdotiques qu'il nous fait sur l'institution de l'imamat, la collation du vizirat, l'émirat des provinces, le commandement militaire, la judicature, la critique des abus, la direction des gens de noblesse, le contrôle du culte et du pèlerinage, le prélèvement des aumônes, le partage des biens de guerre, la capitation et l'impôt foncier, la différenciation des terres d'Islam, le maintien de l'ordre, etc. Sous sa plume, les subtilités du droit musulman apparaissent vivantes et imaginées.

Ce livre de 600 pages est peut-être le plus important rappel d'humanités anciennes qui ait été publié pendant la guerre et nous ne saurions trop féliciter le traducteur et l'éditeur qui viennent de prouver l'activité soutenue des lettres algériennes en dotant les bibliothèques de notre pays d'un traité magistral depuis longtemps réclamé et attendu.

V. B.

Les obsèques de M. Adolphe Jourdan
(*La Dépêche algérienne*, 17 août 1916)

Hier après-midi, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Adolphe Jourdan, libraire-éditeur à Alger.

Le hall de l'imprimerie, à Bab-el-Oued, avait été disposé en chambre funèbre et le cercueil, entouré de cierges allumés et de plantes vertes, était placé au milieu des

machines témoins des labeurs et des succès du regretté défunt. La garde d'honneur était constituée par les ouvriers de l'imprimerie.

La salle immense était trop petite pour contenir la foule des amis qui avaient tenu à lui rendre un dernier hommage.

Le cortège, précédé du clergé, se forme et on peut y reconnaître tout ce qu'Alger compte de notabilités dans le monde commercial, industriel, administratif et ouvrier.

Après un service funèbre à l'église de Bab-el-Oued, on prend le chemin du cimetière, où un important service d'ordre avait été organisé.

Avant de descendre le cercueil dans le caveau de la famille, on le dépose au rond-point du cimetière, où les assistants prennent place pour entendre les discours qui vont être prononcés.

Tour à tour prennent la parole, MM. Billiard, président de la chambre de commerce ; Fontana, président du Syndicat des maîtres-imprimeurs et assimilés du département d'Alger et du 14^e groupe du Syndicat commercial ; un administrateur de la Banque de l'Algérie ; de Galland, maire d'Alger, et Rozis, président de la Société de tir.

Chacun d'eux, parlant au nom des groupes ou des Sociétés dont M. Adolphe Jourdan faisait partie ou qu'il avait présidés, a fait, en excellents termes, l'éloge de celui qui n'est plus. C'est non seulement comme maire d'Alger, mais comme vieil ami personnel du défunt, que M. de Galland prit la parole. Son discours, éloquent et ému, résume en quelque sorte ce qu'avait dit chacun des orateurs et nous nous faisons un devoir de reproduire cet hommage rendu à la mémoire du regretté disparu :

DISCOURS DE M. DE GALLAND

Adolphe Jourdan, notre excellent ami, notable citoyen de notre ville, né à Alger, le 4 août 1846, s'est éteint dans sa villa du boulevard Bru, le 15 août 1916, à l'âge de 70 ans. La douloureuse nouvelle de cette perte a profondément attristé ses nombreux amis.

Aujourd'hui unis dans une même pensée et dans le même deuil, nous venons lui rendre les derniers devoirs et honorer sa mémoire par l'hommage dû à toute une vie de labeur et de haute probité.

Ce témoignage de gratitude nous le devons, en effet, à notre concitoyen, qui, par ses travaux, ne cessa d'honorer la plus noble des professions ; qui, en dépit des multiples exigences de ses affaires personnelles et de la direction de sa maison d'édition et de librairie, trouvait le temps de donner le meilleur de lui-même aux compagnies, aux sociétés et aux institutions de bienfaisance auxquelles son concours infatigable était tout acquis.

Suivre toutes les étapes de cette existence si laborieuse et si bien remplie, c'est proposer comme un exemple une conscience sans faiblesse et une activité sans défaillances.

Quelques intimes, dont j'étais, connaissent seuls les débuts modestes de la maison qui, sous son impulsion, devait prendre une si grande importance. Son oncle, Hippolyte Bastide, était venu à Alger en 1833 avec un associé, M. Brachet. Ils y installèrent la même année, au lendemain de la conquête, rue des Trois-Couleurs, une librairie et un cabinet de lecture. Bastide avait l'amour et le culte du livre. Il y joignait de rares qualités d'ordre, de méthode et un sens commercial très affiné. Il savait, par son aménité, et retenir le client et le lecteur. Les affaires se développant, la librairie fut transférée dans une maison mauresque de la rue Bab-el-Oued. Quelque temps plus tard, la librairie prit place dans un immeuble nouvellement construit aux abords de la place du Gouvernement, dans la maison qu'elle ne devait plus quitter. Bastide, par sa constance dans l'effort et la continuité de ses vues, ne tarda pas à devenir le propriétaire de la maison et le seul chef de l'établissement qui s'accrut d'un atelier de typographie. Entre temps, sa sœur, Émilie Bastide, se mariait avec M. Jourdan, boulanger, rue Bab-el-Oued.

Adolphe Jourdan, né de ce mariage, grandit dans un milieu auquel le rattachèrent, de plus en plus, des liens solides. Après un court passage dans notre vieux collègue arabe-français, élevé sous la tutelle austère de l'oncle Bastide, il devint, encore enfant, l'hôte de la cité des livres. Dans l'étroite boutique, déjà célèbre, il fit la connaissance des savants et des orientalistes dont il se plaisait à citer les noms : Berbrugger, Bresnier, Cherbonneau, Hanoteau, Letourneux, Ville, Derotrie ; et plus tard, Estoublon, Pomel, Pouyane et tant d'autres qui furent les familiers assidus et les éminents collaborateurs de la maison.

Volontiers, Adolphe Jourdan parlait de son oncle et racontait tout ce qu'il devait à cet éducateur de premier ordre : « Ah ! disait-il, il ne fallait pas badiner-avec l'oncle Bastide, il exigeait de tout son personnel et de moi tout le premier, l'exactitude, la ponctualité et l'ordre parfait dans le travail... ». C'est dire que Jourdan se forma à bonne école, et ne tarda pas à devenir le disciple digne du maître.

Bastide mourut, le 17 décembre 1871. Jourdan avait à cette époque vingt-cinq ans. Il devint le chef d'une entreprise déjà classée en bon rang. Il avait de qui tenir, et, entre ses mains, l'héritage prospéra et grandit. Pendant de longues années, Jourdan considéra le repos ou les loisirs d'une retraite bien gagnée comme indignes de lui. Pendant cette période de près d'un demi-siècle, l'œuvre accomplie est tout simplement admirable. Une vaste imprimerie dotée d'un matériel moderne et servie par un personnel de premier ordre lui permit d'éditer des ouvrages d'art, de littérature, d'histoire, de grammaire et de philologie musulmanes, de droit et de jurisprudence auxquels venaient encore s'ajouter des travaux remarquables de cartographie intéressant la géologie et la géographie de toute l'Afrique du Nord.

Bien que le succès ait répondu à un tel labeur, jamais Jourdan ne fut guidé par l'appât du gain. Une belle édition le ravissait ; et la mise en lumière d'un ouvrage important lui paraissait être une compensation suffisante.

Un être d'exception, serviable et bon, ami fraternel, fidèle collaborateur, Demézy, le brave Demézy qui l'a précédé dans la tombe, lui facilita singulièrement sa tâche pendant cette période d'éclosion et d'épanouissement.

Jules Carbonel, qui sera certainement le digne continuateur de la tradition, joignait avec intelligence ses efforts à l'action de son oncle et à la coopération de Demézy.

Les grands éditeurs de Paris considéraient Jourdan comme leur égal et l'honoraient de leur amitié et de leur confiance. Dans les expositions, à Anvers, à Liverpool, à Chicago, à Bordeaux, à Rouen, à Bruxelles et à Paris, en 1900 où il obtint le grand prix, les plus belles récompenses furent attribuées à ses éditions. Il fut enfin promu au grade d'officier de la Légion d'honneur et il était fier de cette haute distinction.

Avec le même entrain alerte et le même bon vouloir, il se dévouait, dans les domaines les plus variés, à la chose publique et à l'intérêt général. En 1879, juge suppléant du Tribunal de commerce, juge en 1883, président de 1902 à 1911, administrateur et censeur de la Banque de l'Algérie, vice-président du conseil d'administration du mont-de-piété, président de la Société de Tir, membre du conseil d'administration du réseau des chemins de fer algériens de l'État, vice-président de l'Association des anciens élèves du collège et du lycée d'Alger, partout, son expérience avisée et ses conseils étaient appréciés à leur valeur. C'est dire que sa participation à toutes les manifestations intellectuelles, économiques et financières de la cité s'exerça jusqu'au terme de sa vie.

De caractère pondéré, d'humeur souriante, d'affabilité parfaite, il ne donnait jamais prise au découragement, à l'envie, à la lassitude.

Il demeurai!, égal à lui-même. Avec son tempérament robuste et sa démarche rythmée, il donnait l'impression d'une nature bien d'aplomb. Rarement je l'ai vu céder à des mouvements de mauvaise humeur et de colère qui sont plutôt des indices de faiblesse que des marques de fermeté. Il avait essentiellement du bon sens et de la mesure. S'il était dur pour lui-même, il était indulgent pour les autres et compatissant

aux infortunes. Sensible et bon, il avait conservé, malgré l'expérience acquise, une âme naïve. Difficilement, il croyait au mal, et se montrait reconnaissant des procédés affectueux dont on usait à son égard.

Ces qualités de dévouement et d'altruisme se manifestaient surtout dans ses rapports avec sa famille ouvrière. Pendant de nombreuses années, il conserva les mêmes ouvriers dévoués sans compter à leur tâche et à leur patron.

Fidèle dans ses amitiés, sûr dans ses relations, il avait de nombreux amis qui entretenaient autour de lui une atmosphère d'affection et de saine camaraderie. Ceux-ci s'attardaient volontiers dans le magasin de la place du Gouvernement en de familières conversations. Demézy était là, causant, ripostant, répondant à tout et à tous, servant le client du même geste ramassé et lent. Puis, en des agapes fraternelles, dans cette arrière-boutique, transformée en salle à manger, il réunissait ses convives. On était à l'étroit, on était à l'aise quand même. Et l'on écoutait le patron heureux de se sentir coude à coude avec ceux qu'il aimait. Avec une mémoire impeccable, avec un véritable culte du souvenir, il rappelait les noms des disparus, de ceux qui étaient venus s'asseoir à la même table : Georges Duruy, Jules Lemaître, Guillemin, Félix Nelson et tant d'autres.

Sur le tard, le goût des voyages lui était venu. La France parcourue, Paris visité souvent avaient fait éclore en lui un amour exalté de la grande patrie vers laquelle, surtout en ces moments tragiques, allaient toutes ses pensées et tous ses espoirs. Son mariage avec M^{lle} Marie Dermineur, une nouvelle installation familiale dans une coquette villa du boulevard Bru, en face d'un panorama idéalement beau, avaient, semble-t-il, développé chez Jourdan un nouveau besoin de se rattacher à la vie et de faire des heureux autour de lui.

Malheureusement, en lui, un mal latent et sournois plus fort que sa forte constitution faisait des progrès rapides. En vain, sa femme veillait et luttait ; en vain, elle l'entoura de soins attentifs avec une surprenante énergie et un dévouement sans bornes. La mort a fait son œuvre de libération, mais non pas définitive, puisque Jourdan se survivra à lui-même.

Il fut, pour sa ville natale, le bon citoyen dont l'action fut bienfaisante et restera durable. Il fut le solide artisan qui a produit et édifié et dont l'œuvre demeurera toujours après lui.

Par sympathie étroite, nous nous associerons à la peine de M^{me} V^{ve} Adolphe Jourdan, de Jules Carbonel son neveu, et de toutes les familles en deuil.

Après les dernières prières, la foule immense, qui avait fait un imposant cortège à la dépouille mortelle de M. Adolphe Jourdan, apporte à la famille de celui-ci le témoignage de ses regrets et de sa sympathie.

À tous ceux que cette mort met en deuil, et en particulier à notre confrère et excellent ami Jules Carbonel. nous renouvelons l'expression de nos condoléances bien sincères et bien cordiales.

AVIS DE DÉCÈS
SOCIÉTÉ DE TIR D'ALGER

Le président et les membres du conseil d'administration ont la douleur de faire part aux sociétaires du décès de leur regretté président

monsieur Adolphe JOURDAN,
officier de la Légion d'honneur,
président honoraire de la Société de Tir

Les obsèques ont eu lieu à Alger, le 16 août 1916. à 4 heures du soir.

Il y a quarante ans.
(*La Dépêche algérienne*, 8 février 1920)

.....
La brochure de M. Pierre Martino, « Jules Lemaître à Alger », que j'ai analysée, sort des presses de M. Jules Carbonel, imprimeur-libraire-éditeur, continuateur des traditions du regretté Adolphe Jourdan.

Elle est en vente au. prix de 2 fr. 50.

LYS.

JULES CARBONEL N'EST PLUS
(*La Dépêche algérienne*, 31 juillet 1946)

Un « familial » de la « Dépêche Algérienne », Jules Carbonel, que les liens d'une solide amitié unissaient aux directeurs du journal, vient de disparaître. Il était lui-même un imprimeur-éditeur singulièrement averti des choses de son art. Toutefois, la personnalité de Jules Carbonel déborde le cadre du journalisme algérois. Sous la direction de l'un de ses oncles, Adolphe Jourdan, il s'initia, jeune encore, aux travaux soit de pure littérature soit de linguistique, auxquels la vieille maison, située au n° 6 de la place du Gouvernement et disparue sous la pioche des démolisseurs, dut sa renommée. Cette imprimerie, en effet, s'était spécialisée dans la publication d'ouvrages de toutes sortes en français et en arabe, intéressant Alger et l'Algérie. A côté des ateliers avait été aménagé un magasin d'édition, où se rencontrait toute l'élite de la ville : le cardinal Lavignerie, Berbrugger, Émile Masqueray, Bel Kassem Ben Sedira, Stéphane Gsell, Louis Bertrand, etc., etc. À la mort de son oncle, Jules Carbonel prit la suite de l'établissement qu'il porta jusqu'aux dernières limites des perfectionnements de l'imprimerie et de la lithographie.

Mais là, ne s'arrêtera pas encore son activité, déjà grande pourtant. À l'affût de tout ce qui pouvait ajouter à la naissance de l'histoire locale, d'autre part, membre influent du Comité du Vieil Alger, il fit, grâce à ses recherches, revivre maints fantômes de l'Alger d'autrefois. Et voici qu'aujourd'hui, par delà la tombe, il prend place parmi ces fantômes, dont, aucun, d'ailleurs, ne fera oublier celui dont le nom restera dans l'histoire de la Cité synonyme de droiture, d'honnêteté intellectuelle et aussi de gentillesse, car ses qualités de cœur étaient aussi grandes que son activité.

À toutes les familles atteintes par ce deuil. nous présentons nos sincères condoléances.

Michel RAINEAU.
